

## Assemblée Participative

	TYPE de réunion : <b>Assemblée participative (AP)</b>	DATE : 11 mars 2025	HORAIRE : 15h00 -16h30	Salle 125
<b>PRÉSIDENT</b>	Sarah Zerika (SZ)			
<b>VICE-PRÉSIDENT</b>	Romane Zollinger (RZ)			
<b>PRÉSENT-E-S</b>	Kinda Amoune (KA), Frédéric Darbellay (FD), Karl Hanson (KH), Mary-France Mathis (MFM), Sarah Zerika (SZ)			
<b>EXCUSÉ-E-S</b>	Daniel Stoecklin (DS), Nataliya Tchermalykh (NT)			
<b>INVITÉ-E-S</b>	--			
<b>PV</b>	Mary-France Mathis (MFM)			

**Ordre du jour:**

1. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024 (Annexe 1)
2. Présentation des modifications du Règlement d'études de la Maîtrise interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) par Coraline Hirschi, conseillère académique (Annexe 2)
3. Adoption du plan d'études MIDE 2025-2027 (Annexe 3)
4. Communications de la Direction
5. Retour étudiantin
6. Divers

No	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION/ ACTION	SUIVI
1.	AP	Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024		OJ et PV approuvés	
2.	CH	Présentation des modifications du Règlement d'études de la Maîtrise interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) par Coraline Hirschi, conseillère académique	<p>Règlement d'études va être modifié (ancien Règlement date de 2016), 2 nouvelles Commission créées et approuvées par le Collège des Professeurs (CP) :</p> <p>Commission d'admission (FD, CH, SZ, MFM) : a déjà débuté à travailler, nouveaux critères d'admission pour la volée 2024-2026.</p> <p>Commission d'opposition : avant c'était le CP qui traitait les oppositions, nouvelle commission composée de Michele Cottier (Faculté de Droit UNIGE), Jonathan Rutschmann et Daniel Stoecklin (CIDE) et 1 personne de la CUAE (proposée par cette dernière et nommée par le CP).</p> <p>Modifications réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du langage inclusif et ajout de principes de durabilité, d'éthique et de responsabilité, notamment concernant l'usage de l'intelligence artificielle (IA).</li> <li>- Changement des modalités d'admission.</li> <li>- Introduction d'un troisième essai à usage unique.</li> <li>- Introduction d'une disposition spécifique sur les travaux de groupe.</li> <li>- Stage : substitution de la note par une validation OUI / NON.</li> <li>- Suppression de l'équivalence PEI.</li> <li>- Durée des études limitée à 5 semestres au lieu de 6.</li> </ul>		

### Assemblée Participative

		KH demande l'avis des étudiantes sur ces propositions de changement. Qualité de l'enseignement, du suivi des étudiant-es et des infrastructures est un enjeu partagé par les étudiant-es qui comprennent la volonté de limiter les admissions. Pour les stages, il est ok qu'une validation remplace une note, comme cela se fait déjà en Sciences de l'éducation et avec le Certificat en enseignement primaire.		
<b>3. AP</b>	Adoption du plan d'études MIDE 2025-2027		Approuvé à l'unanimité	
<b>4. KH</b>	Communication de la Direction	<p>2025 correspond au 10 ans du CIDE : 2 évènements seront organisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 novembre : évènement local à Bramois, table ronde, invitation d'étudiant-es, de doctorant-es et des autorités officielles valaisannes + raclette.</li> <li>- 7 novembre à Genève : plus axé sur la relation avec les facultés partenaires, invitation de collègues étranger-ères.</li> </ul> <p>FD va contacter l'AECIDE pour le 6 novembre pour trouver des étudiant-es qui acceptent de participer à la Table Ronde de 18h00 de 19h30, idée d'un panel transgénérationnel.</p> <p>Une exposition pour célébrer les 10 ans du CIDE sera également proposée.</p>		
<b>5. KA RZ</b>	<b>Retour étudiantin</b>	<p>SZ mentionne l'avancement des points évoqués lors de la dernière séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pause de 5 minutes chaque 45 minutes de cours : l'information a été transmise en interne</li> <li>- Toilettes mixtes : refusé</li> <li>- Mise à disposition de produits hygiénique : accepté</li> </ul> <p>KA et RZ prennent la parole :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Association AECIDE : bonne cohésion, mis en place de divers projets, ouverture d'un compte bancaire</li> <li>- Voyage à Strasbourg : 35 personnes inscrites, programme presque finalisé. L'organisation du voyage a représenté un travail considérable. Financement à hauteur de CHF 6'000 par la CGTF.</li> <li>- Demande d'une cérémonie de master : à ce jour il n'y a pas de cérémonie officielle de remise de diplôme. Souhait d'un évènement en octobre 2026, même symbolique, quelque chose de simple avec une prise de parole de la direction du CIDE et la possibilité pour les étudiant-es d'inviter leurs proches.</li> </ul> <p>Réponse de KH : on l'a fait par le passé avec une grosse implication avec peu de succès. Il nous faut trouver la bonne formule. Par exemple faire le 15 septembre ou une deuxième journée institutionnelle le 1er jour du semestre de printemps avec une cérémonie CAS-Médiation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision des modalités d'évaluation en automne et dans les séminaires interdisciplinaires : le fait d'avoir cinq oraux durant la session d'automne a été ressenti comme une charge très lourde pour les étudiant-es. Certain-es ont eu trois oraux dans la même semaine. Proposition d'alléger la session en transformant, si possible, au moins un des oraux en un travail continu.</li> </ul>		

### Assemblée Participative

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modalités d'évaluation des séminaires interdisciplinaires : Actuellement, certains séminaires se terminent par un travail de groupe accompagné d'un examen. Cette dernière modalité est perçue comme particulièrement contraignante, car le temps consacré aux révisions est extrêmement réduit. Une proposition serait que les enseignants choisissent entre un examen ou un travail à rendre, afin de rendre l'organisation du travail plus gérable. Réponse de KH : souci du passager clandestin, à savoir qu'une personne passe incognito dans un groupe et profite de la compétence du groupe sans fournir l'effort requis. L'examen individuel permet un contrôle.</li> <li>- Adaptation des normes de rédaction pour les travaux écrits : La police largement utilisée (Times New Roman) est difficile à lire pour les dyslexiques. Proposition : Éviter les polices comme Times New Roman, Courier New et Cambria et privilégier des polices comme Arial, Calibri, Century Gothic et Tahoma. / Augmenter la taille des caractères et l'espacement entre eux. / Éviter l'italique (préférer le gras ou l'utilisation de la couleur). / Limiter la surcharge d'informations visuelles.</li> </ul>		
<b>6.</b>	<b>Divers</b>	Du 24 mars au 4 avril, Terre des Hommes Suisse UNIGE organise une nouvelle édition des « Semaines des Droits des Enfants » dans le hall d'Uni Mail. L'AECIDE collabore et mettra des affiches au CIDE		

#### **Dates séances 2025**

- A définir